

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 43 (2016)
Heft: 2

Rubrik: Citations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Timbre-poste à l'occasion des «100 ans de l'OSE»

L'OSE est honorée en grande pompe: en avril, la Poste suisse émettra un timbre à l'occasion du 100^e anniversaire de l'Organisation. D'une valeur d'un franc, il a été conçu par l'artiste bernois Tom Künzli.



Immigration en baisse, émigration en hausse

En 2015, davantage d'étrangers ont quitté la Suisse par rapport à l'année précédente; en revanche, ils sont moins nombreux à avoir immigré dans notre pays. Selon l'Office fédéral de la statistique, cette tendance s'affiche pour la deuxième année de suite. Le nombre net de 71 495 immigrants est de 9,4 % inférieur à celui de 2014. Au total, 150 459 étrangères et étrangers ont immigré en Suisse, soit 1,1 % de moins que l'année précédente. Le nombre d'émigrants a quant à lui augmenté de 6,1 %: l'année passée, 73 444 étrangères et étrangers ont quitté la Suisse. Fin 2015, 1 993 916 étrangères et étrangers vivaient en Suisse, dont 68 % provenaient des États de l'UE/AELA. Les Italiens formaient avec 313 725 personnes le groupe d'étrangers le plus important, suivis des Allemands (301 548 personnes) et des Portugais (268 067 personnes).

Nouvelle hausse des naturalisations

Le nombre d'étrangères et étrangers candidats à la naturalisation suisse a toujours baissé de 2006 à 2014, passant de 45 700 à 32 800. En 2015, cette tendance s'est inversée: le nombre des naturalisations se montait à 40 600. Selon des experts, ce récent revirement est dû à des initiatives populaires telles que celles contre l'immigration de masse ou de mise en œuvre, à l'origine d'un climat d'incertitude parmi les citoyens étrangers.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'édition allemande de la «Revue Suisse» de février: à la rubrique «En profondeur», page 9, en lieu et place de «l'intégration est un processus à sens unique», il fallait lire «l'intégration n'est JAMAIS un processus à sens unique».

Pierre Graber

Il suscite l'agitation à titre posthume: Pierre Graber, conseiller fédéral de 1970 à 1978 et décédé en 2003 à l'âge de 94 ans. Au début des années septante, il a passé un accord secret avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Des recherches menées par la NZZ révélèrent que l'OLP s'engageait, après plusieurs attaques contre notre pays, à épargner la Suisse d'actes terroristes si le conseiller fédéral Pierre Graber mettait tout en œuvre pour que les soupçons de terrorisme palestinien ne soient pas poursuivis pénalement. Selon la NZZ, Pierre Graber n'en avait pas informé les autres conseillers fédéraux.



«L'étranger n'est étranger qu'à l'étranger.»

KARL VALENTIN (1882-1948), AUTEUR ET HUMORISTE ALLEMAND

«C'est une violente vague qui déferle sur l'Europe. Nous ferions alors bien d'avoir les bonnes recettes le temps venu. Et je crois que le Conseil fédéral a de bonnes recettes.»

JOHANN SCHNEIDER-AMMANN, PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION, À PROPOS DU FLUX DE RÉFUGIÉS

«Les châteaux en Espagne qui ne coûtent rien à construire sont ruineux à démolir.»

FRANÇOIS MAURIAC (1885-1970), ÉCRIVAIN FRANÇAIS

«C'est absurde: nos entreprises recrutent chaque année à l'étranger des dizaines de milliers d'employés, alors qu'en Suisse des milliers de réfugiés capables de travailler reçoivent l'aide sociale. Cela ne va pas!»

SIMONETTA SOMMARUGA, CONSEILLÈRE FÉDÉRALE

«Ce qu'il faut éviter, c'est moins encore l'erreur que la contradiction avec soi-même.»

NAPOLÉON BONAPARTE (1769-1821)

«Quand on ne fixe pas de limites, les limites nous rattrapent.»

DORIS LEUTHARD, CONSEILLÈRE FÉDÉRALE

«La vérité et la politique habitent rarement sous le même toit.»

STEFAN ZWEIG (1881-1942), ÉCRIVAIN AUTRICHIEN

«Si la migration augmente à pas de géant, les décisions politiques sont nécessaires.»

GUY PARMELIN, CONSEILLER FÉDÉRAL

«Rendre service de tout son pouvoir, de toutes ses forces, il n'est pas de plus noble tâche sur la terre.»

SOPHOCLE († 406 AV. J.-C.), POÈTE GREC